



Les Assemblées Générales du Rucher Ecole des Sources et du Parc Bordelais et du Syndicat Apicole de la Gironde se sont tenues le 20 janvier 2024, au cinéma Rex de Cestas, de 9h00 à 12h00.

Approbation du PV d'AG 2023

Assemblée Générale du Rucher Ecole des Sources et du Parc Bordelais

- Rapport d'activité
- Remise des diplômes aux élèves de la promotion 2023
- Rapport financier
- Rapport moral
- Présentation de la promotion 2024

Assemblée Générale du Syndicat Apicole de la Gironde

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Vérificateurs aux comptes
- Rapport moral
- Tiers sortant – entrées au Conseil d'Administration

Intervention de l'équipe Héliapi

Le détail des interventions figure dans le document en annexe.

Le PV d'AG 2023 est approuvé à l'unanimité

Rucher Ecole des Sources et du Parc Bordelais

- Le rapport d'activité est présenté par Valérie Dupont, Vice Présidente. Il retrace l'ensemble activités du rucher sur l'année, les projets développés, les animations menées auprès du grand public et des scolaires, les améliorations apportées à l'outil pédagogique, les actions en lien avec les ressources pour les abeilles et autres pollinisateurs.
- Les diplômes sont remis aux élèves de la promotion 2023
- Le rapport financier, compte de résultat et solde de trésorerie, sont présentés par Michelle Saunier, Trésorière. Les comptes sont équilibrés, les investissements pertinents et sécurisés.
- Le rapport moral est présenté par Baptiste Coutanceau, Président du Rucher Ecole. Après s'être présenté, il remet en perspective les actions menées sur l'année avec les missions du Rucher Ecole. Il présente ensuite les projets à moyen et long terme. L'amélioration de la qualité des cours et du matériel à disposition des élèves, l'ajout de sessions spécifiques : greffage de reines, transformation des produits de la ruche, utilisation de balances connectées. Il expose le projet de création d'un nouveau rucher au sein duquel seront hébergés des modèles de ruches anciens ou différents de ceux communément utilisés. L'ambition est également de poursuivre les travaux de plantation d'arbres et arbustes mellifères. Il évoque le souhait d'accroître le nombre d'entreprises partenaires ou en parrainage de ruches. Enfin, il remercie les partenaires, les membres du Conseil d'Administration et tous les bénévoles qui font vivre la structure.
- Toute l'équipe accueille et présente la promotion 2024

Syndicat Apicole de la Gironde

- Le rapport d'activité est présenté par Anna Vincent, Secrétaire. Après un état des lieux sur l'évolution du nombre d'adhérents sur l'année, ce rapport met en valeur la densification des relations extérieures grâce à une communication renouvelée et active envers les adhérents et partenaires. Les actions syndicales, notamment concernant l'IGP Miel des Landes y sont commentées. Les temps forts de l'année sont présentés : participation aux événements et congrès, création d'un dispositif d'achats groupés, lutte contre le frelon asiatique, soutien du projet Héliapi dans le cadre de la lutte contre le Varroa.
- Le rapport financier est présenté par Dominique Boniface, Trésorière. Les comptes sont à l'équilibre, les légères pertes sur l'exercice sont justifiées par la contribution aux frais d'avocats engagés dans le cadre du dossier IGP Miel des Landes.



- Le rapport moral est présenté par Pierre Verger, Président. Après s'être présenté, il souligne l'axe de travail majeur de l'année écoulée : recréer du lien. Avec les adhérents, avec les partenaires, avec les autres organisations apicoles en Gironde et au-delà, avec les pouvoirs publics. La question des importations, du prix du miel, du contexte environnemental et de l'inflation sont abordées. Il met en avant les actions engagées au service des apiculteurs et de la filière apicole. Lutte contre le Varroa par le soutien du projet Héliapi, lutte contre le frelon asiatique avec le lancement d'une enquête initiée par le SAG et reprise dans de nombreux départements de Nouvelle Aquitaine, afin de sensibiliser les pouvoirs publics et de les inciter à l'action. Mise en place d'un dispositif d'achats groupés afin d'offrir aux adhérents de meilleurs tarifs sur les consommables. Création du "Bulletin » qui permet par ses quatre parutions annuelles de faire du lien avec les adhérents, sans compter les newsletters ponctuelles. Enfin, il remercie les partenaires, les membres du Conseil d'Administration et tous les bénévoles qui font vivre la structure.
- Les vérificateurs aux comptes attestent de la sincérité et de la bonne tenue des comptes du Rucher Ecole et du Syndicat Apicole de la Gironde. Comme ils quittent leurs fonctions après de nombreuses années à nos côtés, un cadeau leur est remis en signe de remerciement et deux nouveaux vérificateurs aux comptes se présentent : Anne-Marie Trinque et Eric Nadeau. Ils sont adoptés à l'unanimité.
- Tiers sortant – entrées au Conseil d'Administration : Pierre Verger, sortant, est réélu à l'unanimité. Deux membres co-optés en 2023 sont élus à l'unanimité et intègrent le Conseil d'Administration (commun aux deux structures)

Nous concluons par l'intervention de l'équipe Héliapi, partenaire 2024-205 pour l'expérimentation d'un dispositif de lutte par chauffe contre le Varroa.

Baptiste Coutanceau
Président du Rucher Ecole des Sources et du Parc Bordelais

Baptiste Coutanceau

Pierre Verger
Président du Syndicat Apicole de la Gironde

Anna Vincent
Secrétaire de séance